

Les raisons de choisir les modes collaboratifs

1. Pourquoi envisager un mode collaboratif tel que la RPI ?

Parce que ces modes de réalisation réduisent significativement **les risques, les dépassements de coûts et les retards**, qui sont trop fréquents dans les modèles traditionnels.

- Le modèle collaboratif favorise **une planification rigoureuse dès le départ** avec les concepteurs, constructeurs et fournisseurs clés à la même table.
- On **verrouille un budget réaliste et une valeur cible** avant le début des travaux, ce qui évite les surprises en cours de route.
- Les décisions sont prises sur la base de la **meilleure valeur pour le projet**, pas uniquement sur le plus bas prix, ce qui protège la qualité et la durabilité.

2. Quels bénéfices pour le donneur d'ouvrage (et donc pour le comité de direction) ?

1. **Prévisibilité financière accrue** : les dépassements de coûts sont rarissimes, car le budget et les risques sont gérés collectivement dès la conception.
2. **Respect des échéanciers** : grâce à la planification collaborative et aux équipes intégrées, on réduit les retards liés aux litiges et aux imprévus.
3. **Qualité et performance supérieures** : chaque décision vise l'optimisation de la valeur (coût, performance, durabilité) plutôt que le compromis.
4. **Réduction des litiges** : le modèle incitatif et collaboratif aligne les intérêts de tous, ce qui diminue les conflits et protège l'image du donneur d'ouvrage.
5. **Meilleure utilisation des fonds publics ou institutionnels** : chaque dollar investi produit plus de valeur grâce à la transparence et à l'innovation encouragée.

3. Pourquoi le comité de direction devrait dire oui (la perspective stratégique) ?

- **Protection de la réputation** : livrer un projet majeur sans scandale, sans dépassements spectaculaires ni retards, renforce la crédibilité de l'organisation.
- **Meilleur contrôle et transparence** : le comité de direction est informé en continu et valide les décisions clés à chaque étape.
- **Capacité à innover et à s'adapter** : ces modèles permettent d'intégrer des innovations (énergie, carbone, nouvelles technologies) tout en maîtrisant le budget.
- **Un projet qui devient un modèle** : cela positionne l'organisation comme un leader en efficacité et en gestion moderne des projets.



Daniel Drouin

Auteur

Président, Expert en pratiques collaboratives

Drouin Consultants